

DANIEL TANGUY

FOUILLE PROGRAMMEE SUR LE SITE D'HABITAT
ET LES SÉPULTURES DE L'AGE DU FER, AU TALHOUE
COMMUNE DE PLUVIGNER (MORBIHAN)

Années 1968-1989

243

DANIEL TANGUY

FOUILLE PROGRAMMÉE SUR LE SITE D'HABITAT
ET LES SÉPULTURES DE L'ÂGE DU FER, AU TALHOUEU
COMMUNE DE PLUVIGNER (MORBIHAN)

Années 1988-1989

RAPPEL

L'étude du site du Talhouet a débuté durant l'hiver 1983 par une fouille de sauvetage d'urgence déclenchée à la suite du défrichement d'une lande.

Depuis cette première intervention, six campagnes de fouilles se sont déroulées sur ce plateau délimité par les vallées de deux petits cours d'eau. Sur les 13 000 m² concernés par le site, trois campagnes de sauvetage programmé ont mis en valeur, sur 1 000 m², la partie centrale, habitée, du site. Cette zone habitée est caractérisée par un enclos de 250 m² protégeant dans son angle Ouest une construction de plan trapézoïdal de 28 m². A cet enclos s'est accolée, au début de la Terre Finale, une maison circulaire de 23 m². L'ensemble de ces vestiges est en maçonnerie sèche à parements soignés et blocage interne de pierrailles.

La nécessité d'une vision globale de l'habitat, de percevoir son organisation sociale nous a rapidement conduit à poursuivre l'étude au-delà de la partie centrale. Nous nous sommes attachés à reconnaître, dans un premier temps, les limites externes du site. De même, deux sépultures sous tombelles situées au-delà mais à proximité immédiate de l'habitat, ont fait l'objet d'une étude. En 1988, la fouille est devenue programmée et pluriannuelle (1988-1989).

Les recherches ont donné plusieurs publications en 1986, 1987, 1988. La dernière, la plus complète mais aussi la plus synthétique, concerne les structures d'habitat et tient compte des découvertes de 1988 (1).

1) D. TANGUY : *L'habitat du second Age du Fer de Pluvigner (MORBIHAN) dans Dossiers de protohistoire n° 2 - Architecture des Ages des Métaux - Fouilles récentes - E.R. 314 du C.N.R.S. - Laboratoire d'archéologie de l'E.N.S. - 1988 - p. 71-80*

PRESENTATION

1° - LA DEMARCHE

En 1987, les recherches ont donc porté sur les limites du site, matérialisées au Nord par un muret semblable aux précédentes. Au Sud, là où la pente est importante et atteint un dénivelé de 3 m, le muret fait place à un aménagement entrevu lors du sondage.

L'interruption de celui-ci sur une dizaine de mètres devait correspondre, à notre avis, à une entrée soulignée par la présence de plusieurs murs parallèles mis en valeur par le sondage.

L'objectif en 1988 était d'étudier l'entrée et ses abords par un décapage de 300 m². Tous les efforts se sont donc portés sur la partie Sud du site qui, outre la présence éventuelle d'une entrée, présentait l'intérêt d'étudier une zone plane n'offrant aucune structure visible en élévation et la prospection électrique du secteur avait révélée en 1988 des anomalies dans le sous-sol.

Enfin, cette orientation des recherches cadrerait bien avec notre démarche initiale consistant à étudier l'habitat dans sa globalité, sinon de façon systématique.

Le choix de cette stratégie de fouilles avait donc pour but de répondre à plusieurs questions concernant :

- . La nature de l'aménagement sur la limite Sud.
- . La présence et l'organisation d'une éventuelle entrée.
- . L'utilisation d'une zone plane, située entre l'espace habité et la limite Sud.

2° - LES MOYENS MIS EN PLACE

Pour 1988, le chantier a disposé de 15 000 Frs de crédit d'Etat géré par l'A.F.A.N. auquel il faut ajouter 6 000 Frs de crédits destinés aux travaux d'analyses et de laboratoire, réalisés en grande partie par l'équipe de l'U.P.R. 403 du C.N.R.S. Les crédits municipaux se sont élevés à 14 000 Frs dont la moitié a financé une exposition de 2 mois consacré aux Fouilles du Talhouet et aux habitats de l'âge du Fer en Armorique. A ces sommes, il faut ajouter une subvention de 5 000 Frs émanant du Conseil Général du Morbihan.

Pour 1989, les crédits d'Etat, fonctionnent et analyses, ont été reconduits de façon semblable. Les crédits municipaux se sont élevés à 10 300 Frs consacré cette fois uniquement à la fouille. Par contre, l'aide du Conseil Général pour 1988 doit être considérée comme exceptionnelle puisqu'elle n'a pas été reconduite en 1989.

Il faut bien sûr ajouter à ce financement l'appui logistique de la commune de PLUVIGNER qui, comme chaque année, a fourni gratuitement le logement, le transport du matériel et a pris à son compte les travaux de déblaiement préalables à la fouille.

Près de 40 fouilleurs bénévoles ont travaillé au Talhouet durant ces campagnes en juillet 1988, avril et juillet 1989.

LA FOUILLE

1° - LA LIMITE SUD DU SITE

Si la limite Nord du site est maintenant bien connu, caractérisée par un petit muret, haut de 0.50 m et large de 1.80 m à 2 m, il n'en était pas de même pour la limite Sud.

Rappelons les enseignements du premier sondage : un mur est implanté sur le sommet de la pente, il comprend un parement interne assez frustre visible sur deux à trois assises, le parement externe est composé d'un alignement de blocs posés à plat et imbriqués les uns dans les autres. Le noyau interne se constitue d'un alignement de pierres plantées verticalement et suggérant l'existence d'une palissade.

Le dégagement de toute une portion de ce mur, dans le secteur R.S.2 permet de préciser certains points (*fig.1*). L'aménagement de la pente concerne surtout la partie supérieure. La coupe montre néanmoins que la pente naturelle a été accentuée par le creusement d'un front de taille dans la roche en place. Celui-ci a pour effet de constituer une petite terrasse plane sur laquelle le muret est installé. L'aspect frustre de la construction est confirmé, on ne peut pas réellement employer le terme de parement même si une succession d'assises bien précaires se remarque parfois. Il s'agit plutôt d'un blocage qui sous-tend l'existence d'une structure de bois, disparue. Cette dernière déjà envisagée sous la forme d'une palissade, a pu prendre un aspect imposant, en effet si aucune trace de poutre n'est visible, les alignements horizontaux de gros blocs, perpendiculaires à la pente ainsi que la disposition centrale de certaines pierres évoquent fortement la présence d'une solide palissade, soutenue par un assemblage de poutres ou de rondins dont il ne reste que l'empreinte ou plutôt le calage.

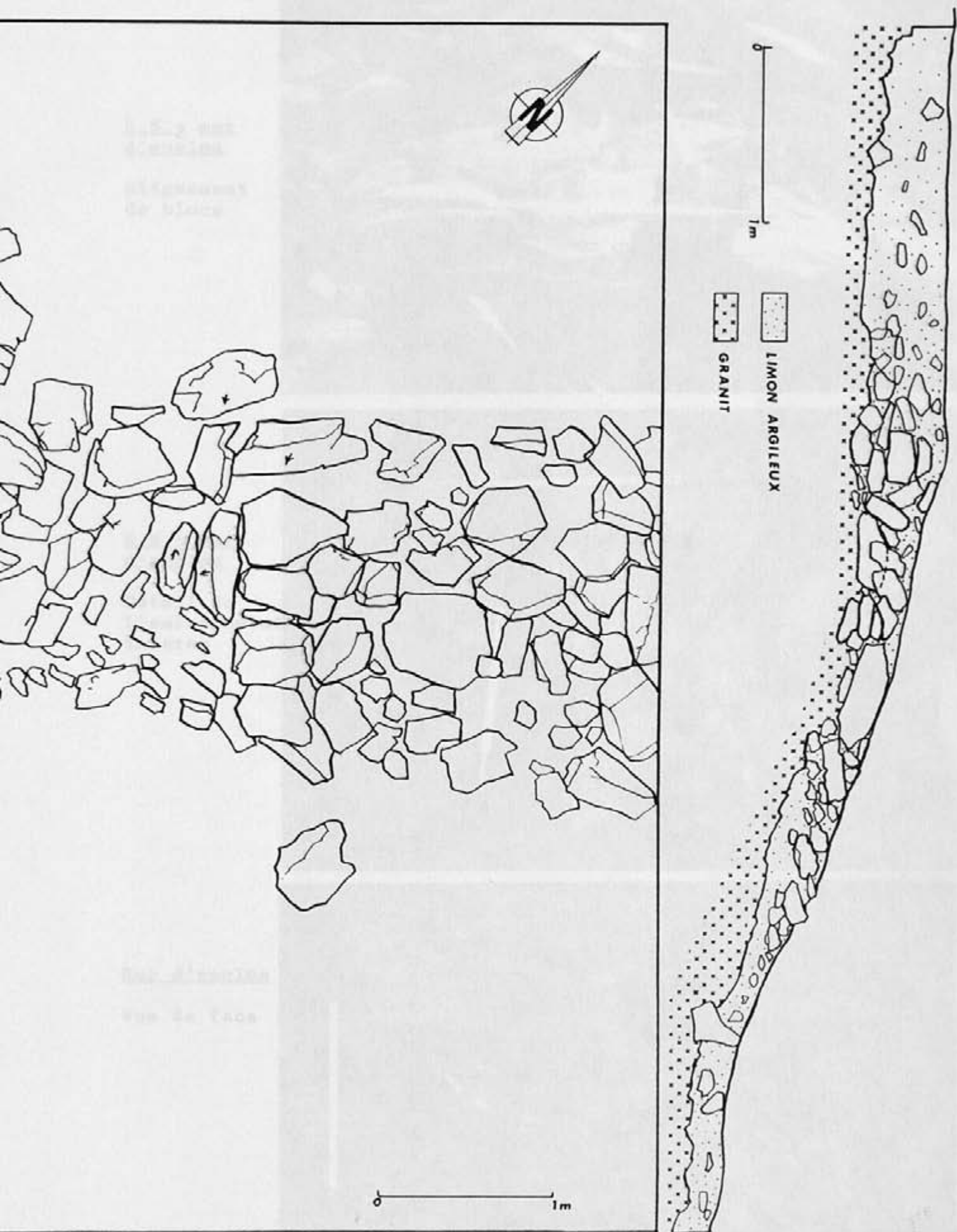


Fig.1 TALHOUET RS 2

R.S.2 mur
d'enclos

alignement
de blocs



R.S.2 mur
d'enclos

Détail de
l'aménagement
interne



Mur d'enclos

Vue de face



En fait, la limite Sud n'est dégagée que sur 8 m, mais son aspect est maintenant mieux connu.

Contrairement au muret Nord qui n'a qu'un rôle de limite, sa hauteur, environ 1 m à l'origine, pour une largeur moyenne de 2 m ne lui donne pas un aspect défensif, la face Sud et dans une moindre partie Est, a un aspect plus imposant.

On peut dès lors se poser des questions sur les raisons qui ont motivé les constructeurs à privilégier la face Sud du site : un simple déterminisme lié à une pente assez importante ? Une volonté de favoriser la face de l'habitat la plus visible dans le paysage ou de donner un aspect monumental à une entrée ?

En effet, on s'aperçoit que si le tracé général de l'enclos, reconstitué par endroits, il est vrai, du fait des récentes destructions, est assez régulier, il existe dans la zone fouillée d'une part une interruption du mur et d'autre part un décalage tout aussi remarquable, de près de 10 m vers la Sud entre l'extrémité Ouest et la section dégagée en R.S.2. qui correspond pratiquement à l'extrémité Est.

La "chicane" dont on parlait déjà en 1987 est bien réelle, il importait de savoir qu'elle était sa signification.

En fait, l'étude complète de toute la zone montre que si l'éventualité d'une entrée n'est pas à exclure, c'est la présence de deux monuments antérieurs au mur d'enclos qui a bouleversé la régularité d'un tracé.

2° - LES SÉPULTURES

a) Sépulture 1

A l'Ouest, la limite du site vient s'appuyer sur un monument circulaire d'un diamètre de 5 mètres.



Sépulture 1

Vues générales



L'antériorité du monument par rapport au mur est manifeste (*fig. 2*), celui-ci s'appuie sur des éléments de parements éboulés du monument.

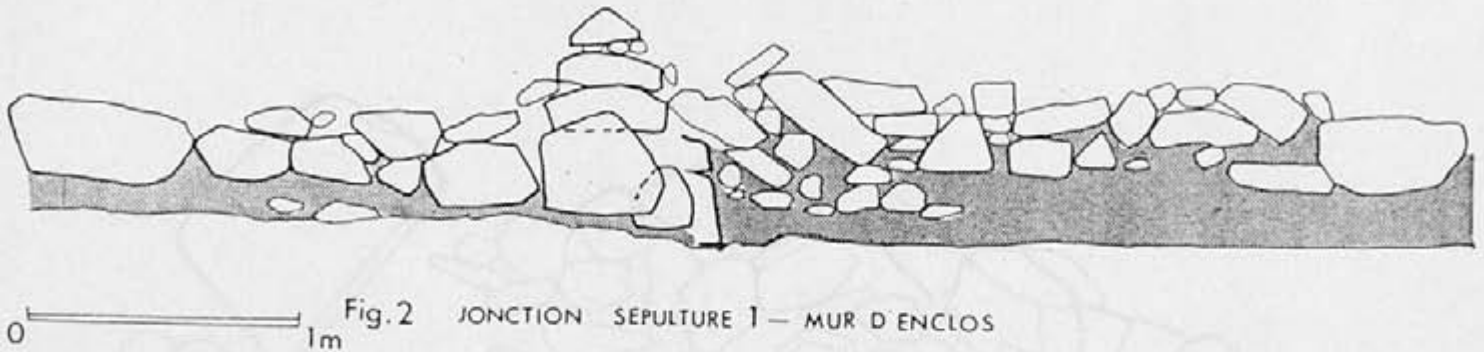


Fig. 2 JONCTION SÉPULTURE 1 — MUR D'ENCLOS

Malgré la présence d'un gros pin maritime en plein centre, cette structure nous est parvenue dans un état de conservation satisfaisant et la fonction de sépulture ne fait ici aucun doute.

Le monument est limité par un parement constitué en majorité d'assises horizontales sur une hauteur moyenne de 60 cm, ces assises n'excluent pas la présence de blocs parfois très importants, placés de chant, sur une hauteur voisine de 80 cm. La construction de ce parement est soignée, il repose sur un sol argileux épais de 20 à 30 cm. La face Sud de la sépulture est en partie dégradée. C'est dans cette zone que sont les plus gros blocs, pesant plusieurs centaines de kilos ; ceux-ci placés de chant, étaient destinés à contenir la poussée du blocage interne de la sépulture mais aussi à rattraper le déséquilibre induit par la pente. C'est celle-ci qui est à l'origine du glissement d'une partie du parement.

Il reste que, dans l'ensemble, le mur a bien tenu et nous restitue une forme quasi circulaire dans la mesure où l'arrondi est moins accentué vers le Sud (*fig. 3*).

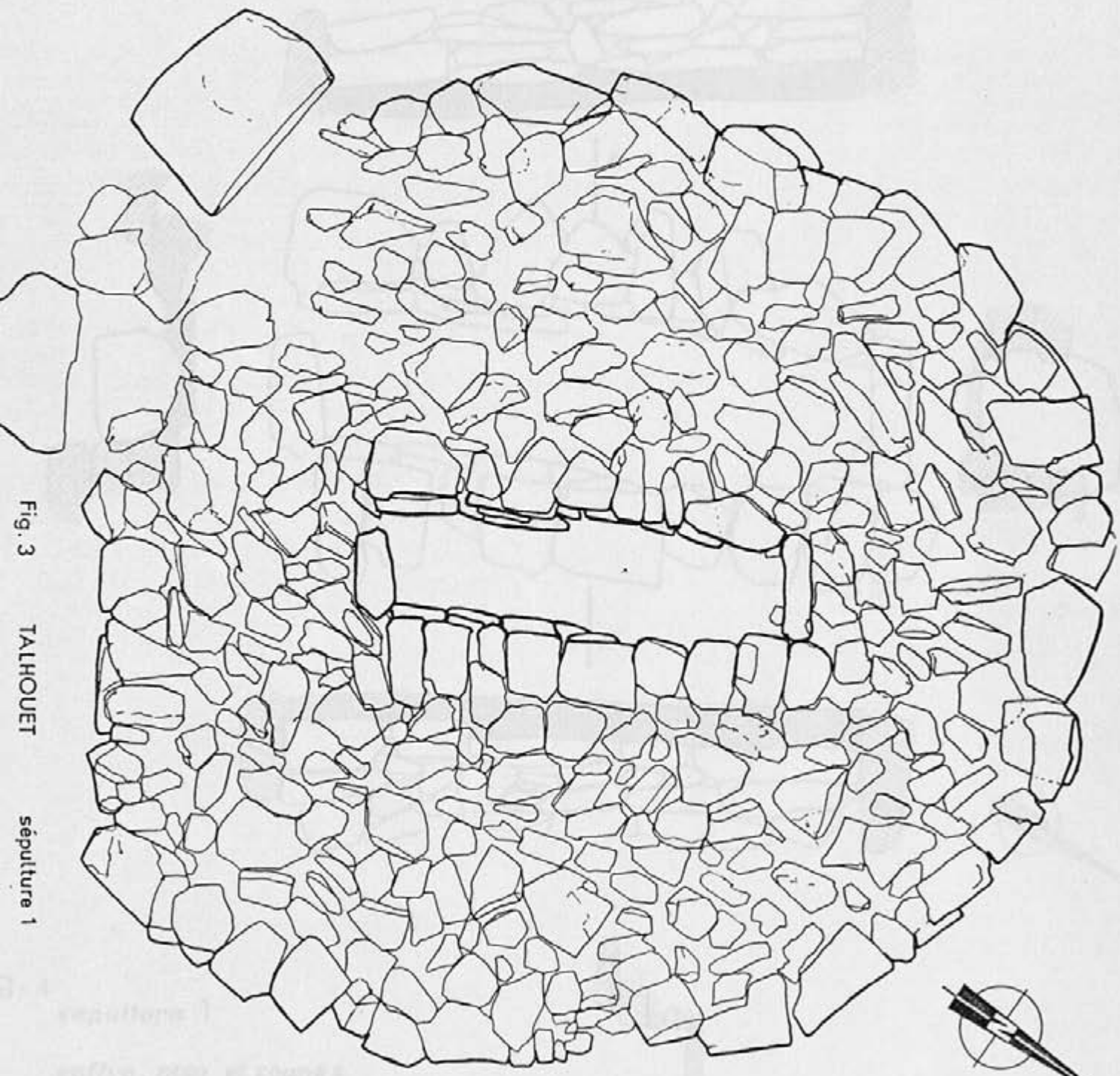
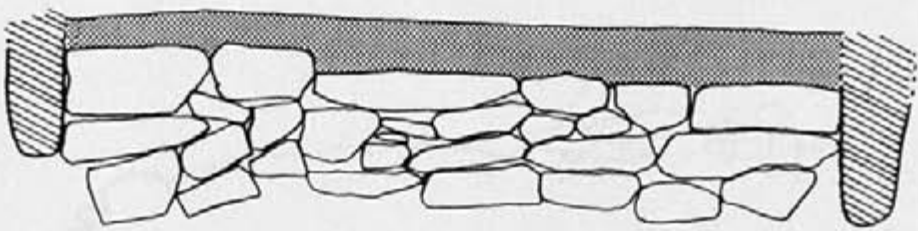
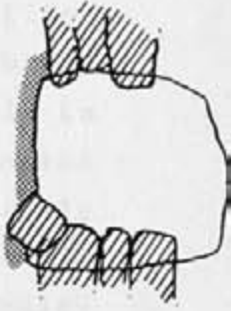
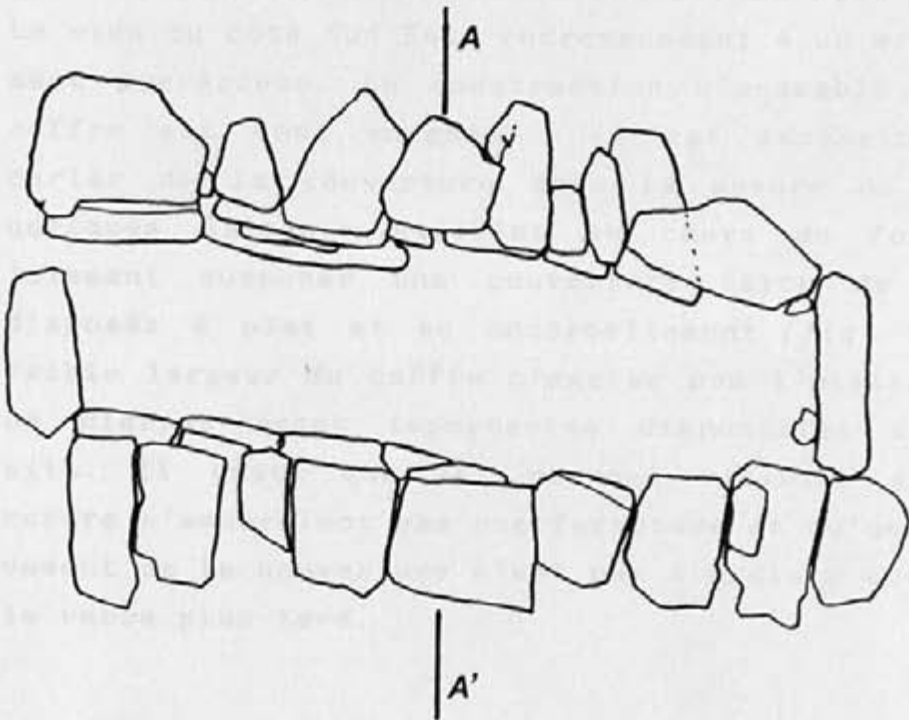
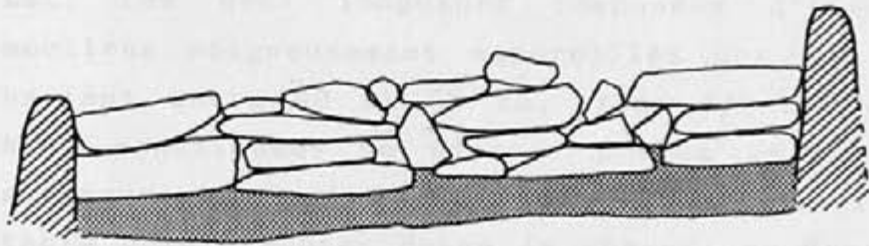


Fig. 3 TALHOUEI sépulture 1

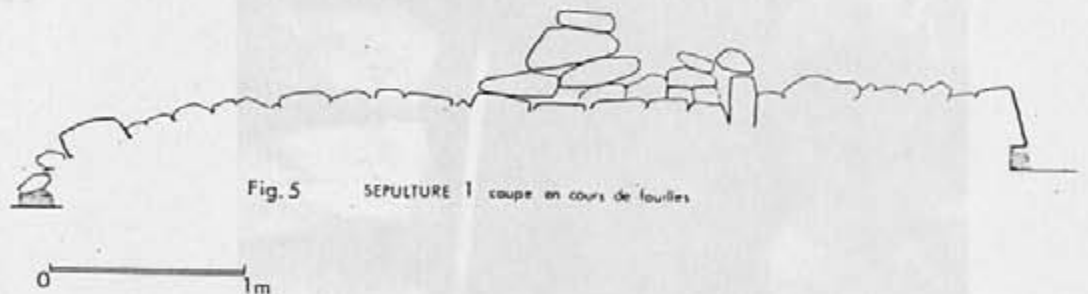
0 1m



9.4
sepulture 1
coffre, plan et coupes



Le coffre occupe une position centrale dans le monument ; longueur de 1.90 m pour une largeur moyenne de 60 cm, l'axe longitudinal est Nord Ouest - Sud Est. Les deux longueurs composées d'assises de moellons soigneusement appareillés ont une hauteur variant entre 40 et 50 cm, (*fig. 4*). Les largeurs sont constituées de pierres posées verticalement, soigneusement calées, surtout celle que l'on est tenté d'interpréter comme le chevet, au Nord Ouest. Le vide du côté Sud Est, correspondant à un arrachement postérieur. La construction d'ensemble de ce coffre est donc soignée ; il est impossible de parler de la couverture dans la mesure où seuls quelques éléments visibles en cours de fouilles laissent supposer une couverture faite de blocs disposés à plat et en encorbellement (*fig. 5*). La faible largeur du coffre n'exclue pas l'utilisation de pierres assez importantes disponibles sur le site. Il reste que les pierres visibles sur le coffre n'assuraient pas une fermeture et qu'un enlèvement de la couverture n'est pas à exclure comme on le verra plus tard.



L'organisation de la sépulture ne révèle pas de parements ou de murs internes comme cela est visible sur d'autres monuments, plus ou moins apparentés. Par contre, une certaine organisation de pierres

Sépulture 1

Parement,
pierre de
chant, chassée
par la pression
du blocage
interne



Sépulture 1

Coffre



Fig. 6

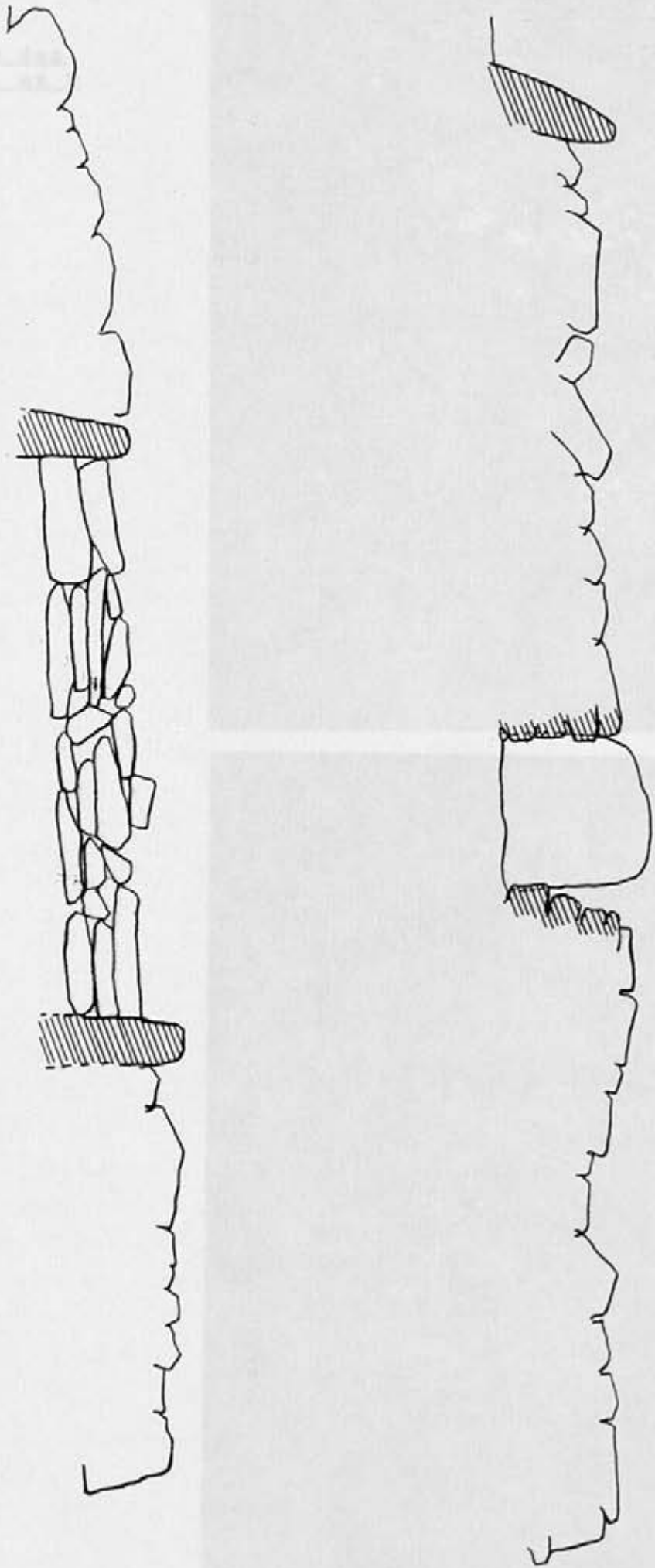
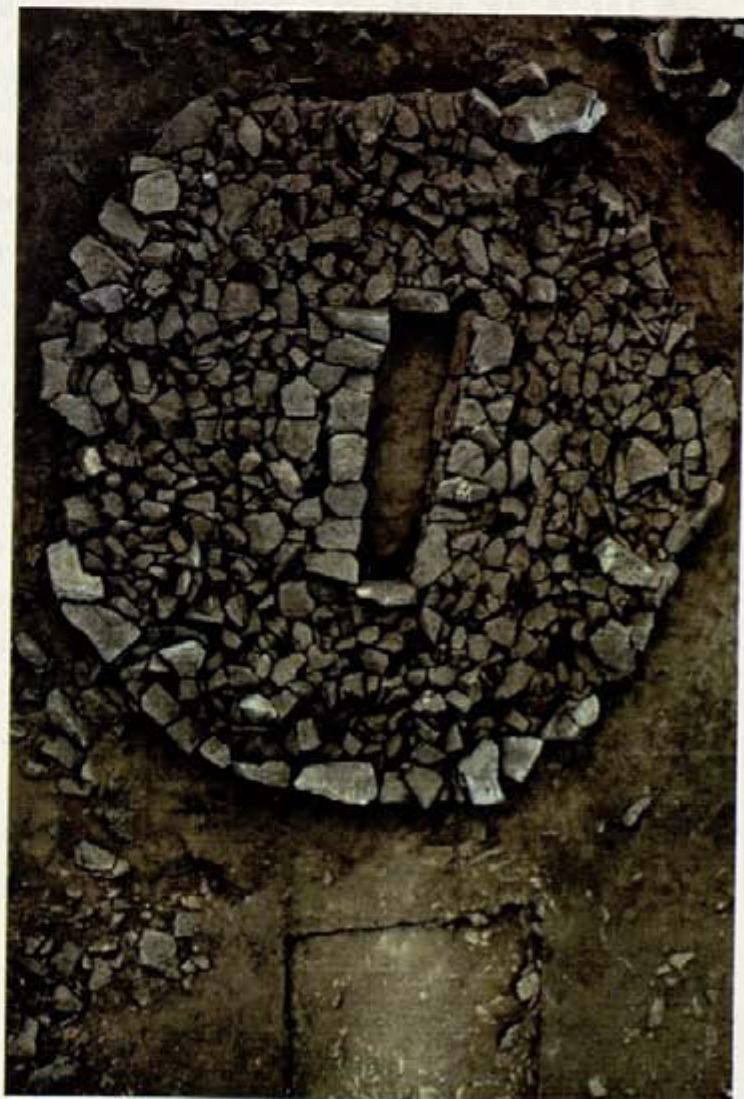


Fig. 6 SEPULTURE 1 coupes

Vue générale des
Sépultures 1 et 2



Sépulture 1



posées à plat, de facture semblable, se dessine en arrondi autour du coffre.

L'absence de la partie supérieure nous contraint à rester prudent dans une tentative de reconstitution du monument. Cependant, compte tenu du faible volume d'éboullis relevés aux abords de la sépulture, on doit penser que celle-ci ne devait pas excéder 1 m de hauteur et présentait à l'origine un profil aplati, contrairement aux tombelles de forme bien souvent arrondie (*fig. 6*).

b) Sépulture 2 (*fig. 7*)

Une seconde sépulture située légèrement en contrebas de la première offre un aspect monumental plus important car elle atteint un diamètre de 10.60 m. En fait sa forme circulaire est beaucoup moins parfaite ceci est dû en partie à la configuration du terrain, en pente (*fig. 8*). Dans le cas présent le monument forme une véritable terrasse en avant du mur d'enclos.

Comme la précédente, le parement est constitué d'assises horizontales parfois importantes, quelques blocs sont aussi de chant, surtout dans la partie haute de la sépulture.

Ici le monument a connu d'importantes dégradations, la partie basse, vers le Sud, ne comporte plus que le parement, le blocage interne a disparu. Cette détérioration doit être liée à la présence d'une carrière toute proche. Une datation de charbon de bois (*voir annexe*) situe ces bouleversements au Haut Moyen Âge. Quoiqu'il en soit, l'organisation interne du monument apparaît assez nettement. De façon générale, elle est semblable à celle de la sépulture 1, avec la présence d'un coffre central, ici en partie dégradé, d'une orientation pratiquement Est-Ouest.

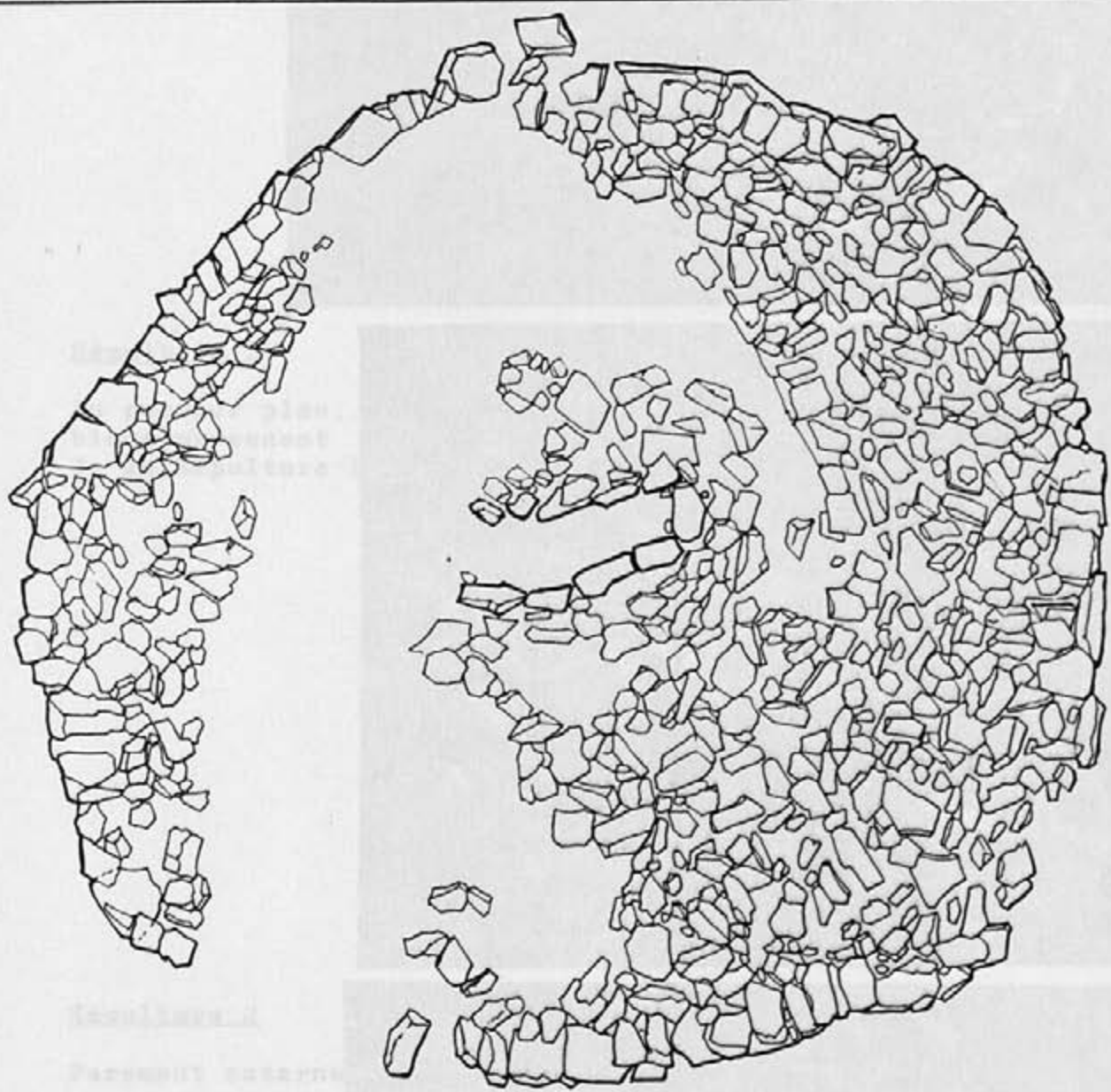


FIG. 7 SEPULTURE 2

0
2m

Sépulture 2



Sépulture 2

Au premier plan,
blocs provenant
de la Sépulture 1



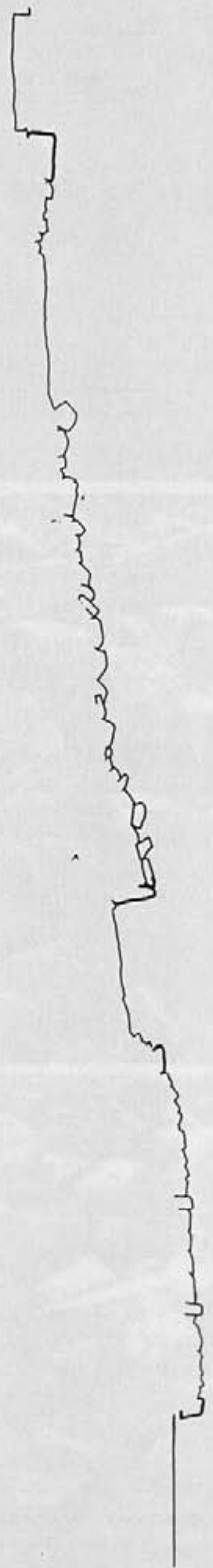
Sépulture 2

Parement externe



0 1m

Fig. 8 TALHOUET coupe sépultures 1 et 2



Structure 1
 Partie inférieure
 zone partiellement
 déterrée

Structure 2
 Coffre en terre de
 Sullyx. On voit
 bien l'organisation
 intérieure de
 blocs en terre

Sépulture 2
 Coffre en terre de
 Sullyx. Sur cette
 vue plus large, on
 voit la disposition
 en "Amphitheatre" et un
 arc de cercle formant
 un passage percé
 à l'ouest

Sépulture 2

Partie inférieure
zone partiellement
détruite



Sépulture 2

Coffre en cours de
fouilles. On voit
bien l'organisation
circulaire du
blocage externe



Sépulture 2

Coffre en cours de
fouilles. Sur cette
vue plus large, on
voit la disposition
en "écailles" et en
arc de cercle formant
un pseudo parement
interne



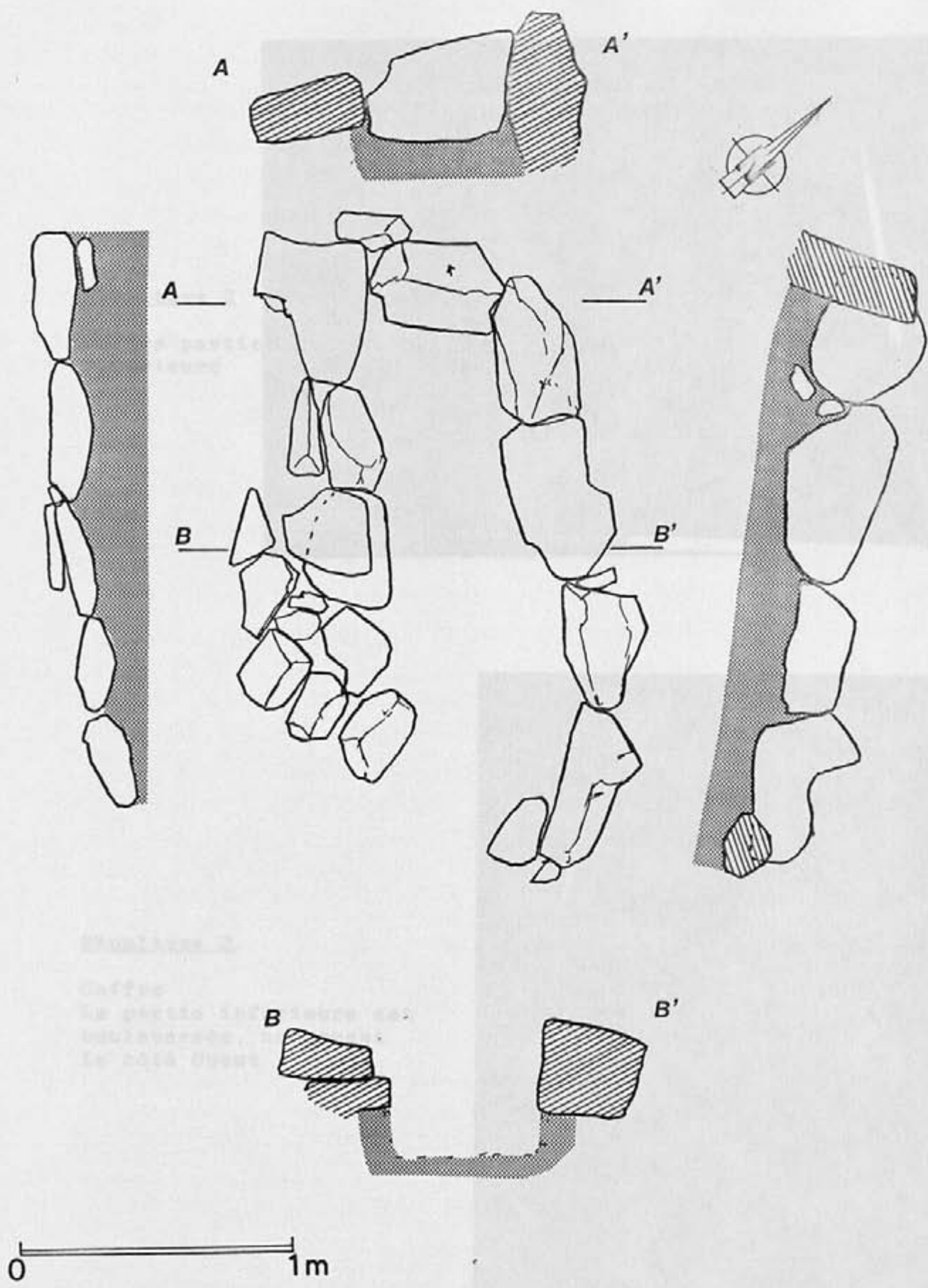


Fig.9 COFFRE SEPULTURE 2

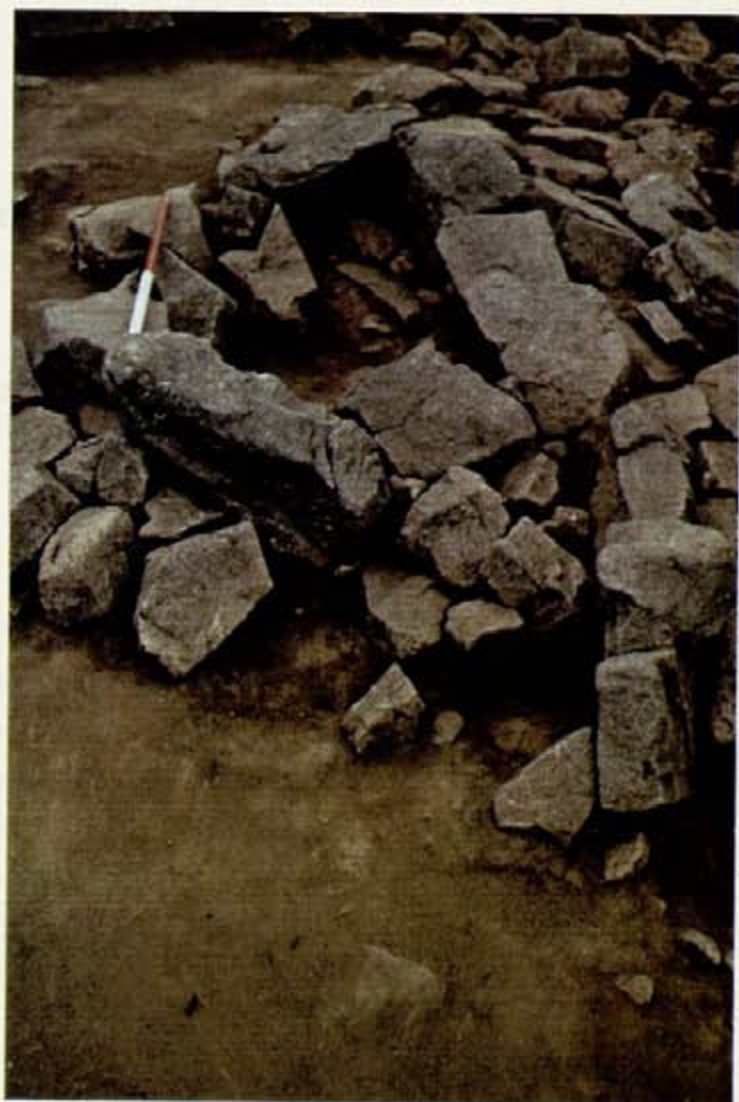
Sépulture 2

Coffre partie
supérieure

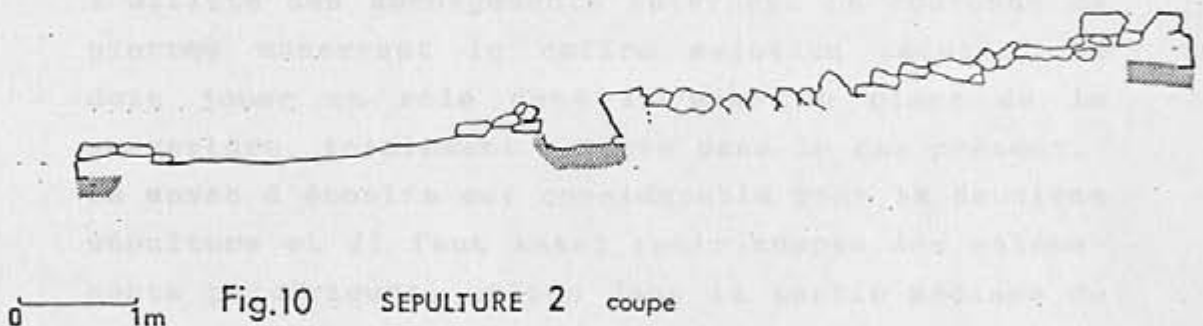


Sépulture 2

Coffre
La partie inférieure est
bouleversée, notamment
le côté Ouest



Autant que l'on puisse en juger, la construction du coffre ne diffère pas beaucoup du premier (*fig. 9*), large d'en moyenne 50 cm, il atteint environ 2 m de longueur. La largeur conservée est constituée d'une pierre plantée verticalement. Ici encore, on remarque le soin particulier apporté à la construction, les pierres sont jointives et choisies pour leur possibilité d'assemblage. Les pierres employées pour le côté Est sont aussi plantées de chant et calées à leur base par de petits blocs ; le côté Ouest est constitué de moellons moins importants et posés à plat ; il n'en reste qu'une à deux assises. Le coffre a subi une poussée provenant de la partie supérieure de la tombe comme le témoigne le pendage bien prononcé des pierres utilisées pour la face Est (*fig. 10*).



Pour ce qui est de l'aménagement interne de la sépulture, on retrouve de façon plus marquée l'organisation visible dans la sépulture 1. Les destructions nous ont contraint ici à travailler à un niveau plus profond et le coffre, par exemple, est entièrement dégagé. Par contre, la possibilité nous est offerte de bien comprendre la construction de ce monument sans avoir à le disséquer.

Autour du coffre, la disposition en arc de cercle du blocage est bien nette sur toute la partie supérieure ; on retrouve ce même agencement formant cette fois une vraie construction, plus éloignée du coffre ; les pierres sont placées en écailles, plantées en oblique dans le sol et forment un large arrondi plus ou moins parallèle au parement externe de la sépulture. Ce pseudo parement n'est visible que sur la moitié supérieure du monument et il n'est pas certain qu'il ait existé plus bas, son tracé forme en fait un large croissant avec la face externe du monument. Ici encore, la déclivité du terrain doit être à l'origine de ce qui est un contrefort interne dont la présence n'est pas nécessaire dans la Sépulture 1.

Au travers de l'étude du monument on comprend bien l'utilité des aménagements internes. La couronne de pierres enserrant le coffre maintient celui-ci et doit jouer un rôle dans la mise en place de la couverture, totalement absente dans le cas présent. La masse d'éboulis est considérable pour la deuxième sépulture et il faut aussi tenir compte des enlèvements postérieurs, opérés dans la partie médiane du monument. Ceux-ci peuvent d'ailleurs correspondre à une ligne de passage, un chemin coupant la sépulture. Celle-ci devait être, à l'origine, imposante, surtout si on la compare à la première. Dans l'optique d'un monument au sommet plat, le simple fait de rattraper la pente naturelle conduit à évaluer la hauteur du monument, dans sa partie inférieure, à au moins 1.60 m.

La découverte des deux sépultures constitue un évènement totalement imprévu et introduit de nouvelles données qui cependant ne bouleversent pas notre démarche. Mais de nouvelles questions se posent, concernant l'antériorité des sépultures par rapport à l'habitat,

Sépulture 2

Détail du parement



Abord Est de la Sépulture 2

Dans ce secteur, le parement du monument subsiste malgré la proximité de la carrière. Au premier plan, le sous-sol est aussi exploité en surface.



les liens éventuels entre une zone à vocation funéraire et un secteur habité. Dès lors, il est évident que l'étude d'un secteur suffisamment vaste, situé entre ces deux espaces, s'imposait.

3° - L'ESPACE ENTRE SEPULTURES ET HABITAT

La fouille a concerné dans un premier temps une surface de 80 m², au Nord Est de la Sépulture 1. Plus au Nord, vers l'habitat, la très faible épaisseur du sol et parfois même les affleurements granitiques hypothéquaient les chances de mettre au jour des structures en place.

a) Secteur Z (fig. 11)

En fait, nous avons rapidement constaté que les caractéristiques du sol se retrouvent de façon quasi-générale sur l'ensemble du site et aussi sur la surface étudiée, excepté à proximité immédiate du mur et de la Sépulture 1 qui ont constitué un niveau d'arrêt à l'érosion.

L'épaisseur du sol n'excède pas 10 cm et très rapidement le granit altéré affleure ; pour une majeure partie du secteur, le sol archéologique a totalement disparu : les quelques fragments de céramiques, très érodés, proviennent de la surface. A partir de ces constatations, il est certain que les chances de découvrir des structures en place sont minces. Celles-ci apparaissent pourtant, étroitement liées aux affleurements. La principale difficulté réside dans leur interprétation. Il s'agit d'ilots de pierres plus ou moins bien agencés. Tout au plus, peut-on remarquer une orientation Nord-Sud pour quelques massifs pierreux.

La confusion aisée entre éléments provenant du délitement naturel de la roche en place et éléments d'une éventuelle construction rend abusive une

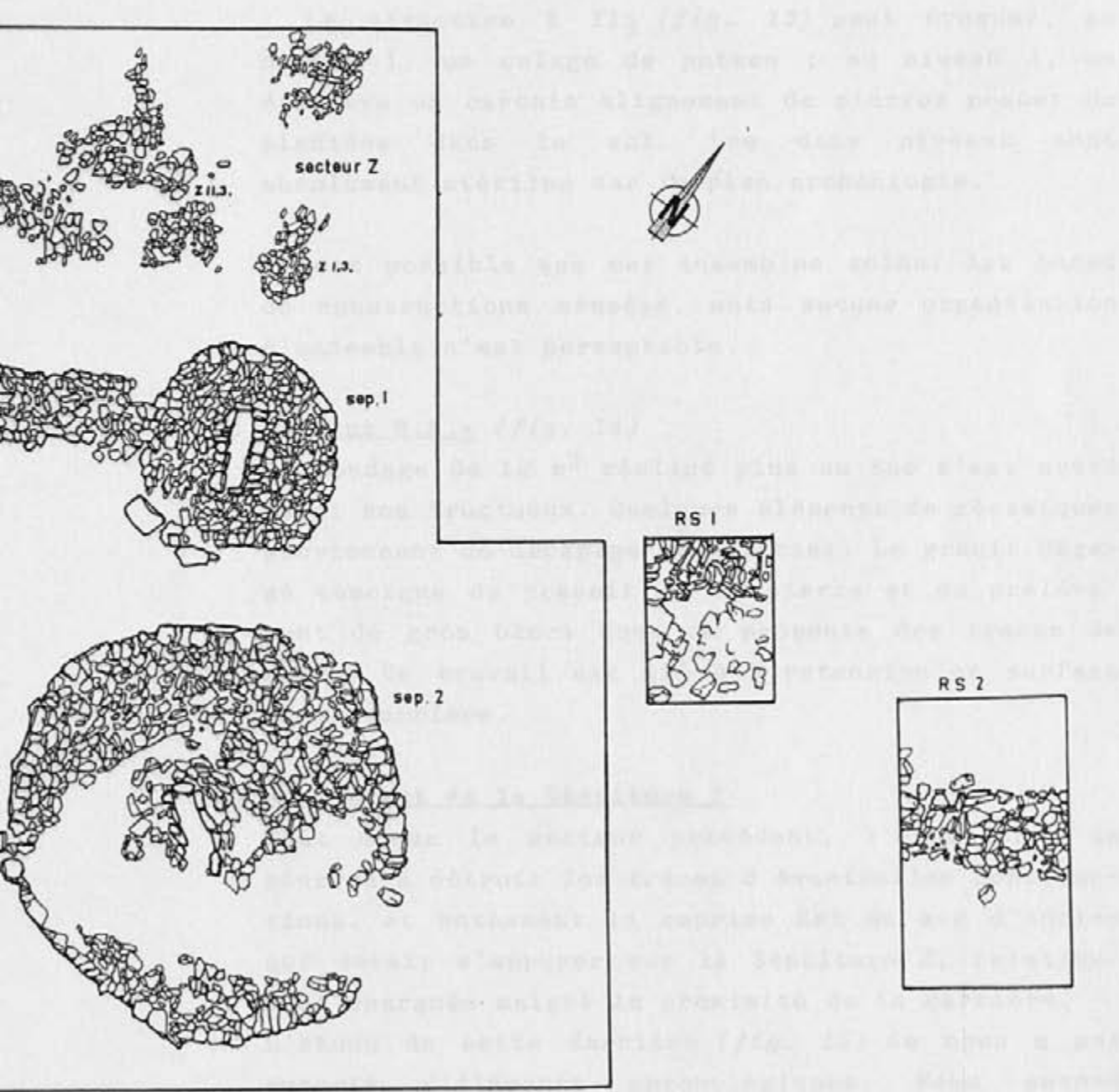


Fig.11 TALHOUET SECTEUR SUD

5m

tentative d'interprétation et il est prudent d'en rester au stade de la description.

. La structure Z I₃ (*fig. 12*) illustre bien la difficulté, elle peut s'apparenter, par la position de quelques pierres et la présence d'un bloc posé à plat, à la couverture d'une sépulture, mais cet amoncellement ne recouvre que la roche.

. La structure Z II₃ (*fig. 13*) peut évoquer, au niveau 1, un calage de poteau ; au niveau 2, on découvre un certain alignement de pierres posées ou plantées dans le sol. Les deux niveaux sont absolument stériles sur le plan archéologie.

Il est possible que ces ensembles soient les bases de constructions arasées, mais aucune organisation d'ensemble n'est perceptible.

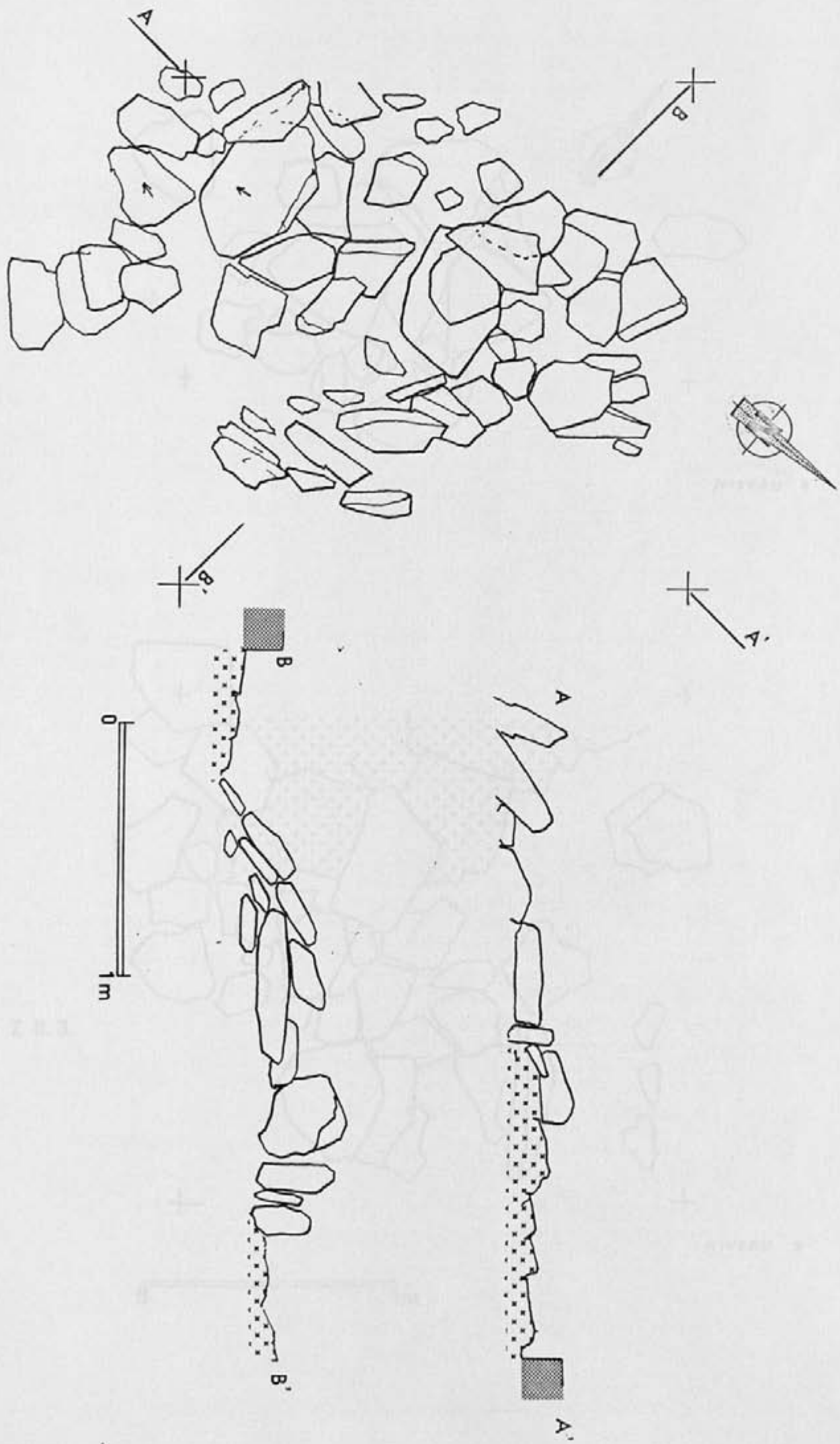
b) Secteur R.S.₁ (*fig. 14*)

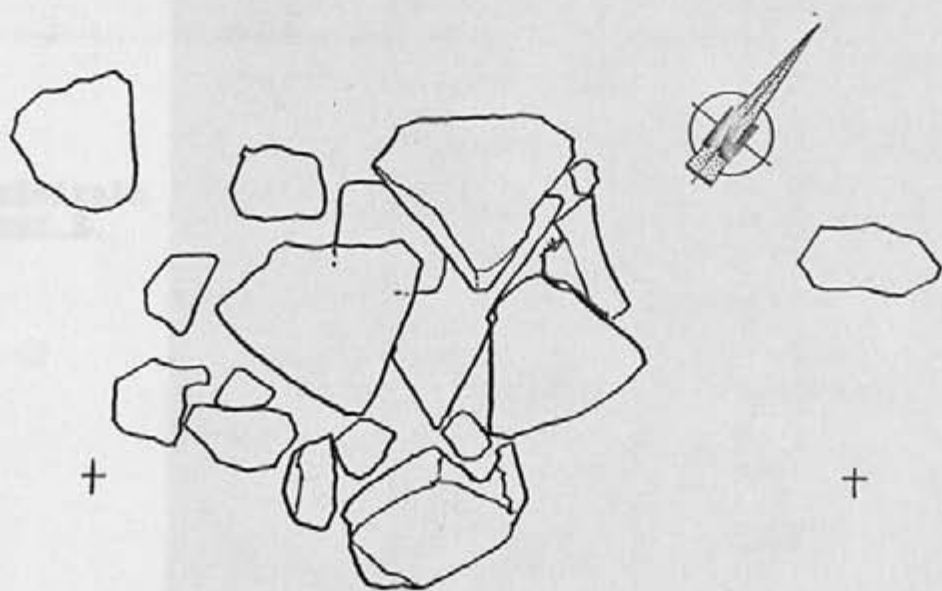
Le sondage de 12 m² réalisé plus au Sud s'est avéré aussi peu fructueux. Quelques éléments de céramiques proviennent du décapage superficiel. Le granit dégagé témoigne du travail de la pierre et du prélèvement de gros blocs dont un présente des traces de coins. Ce travail est lié à l'extension en surface de la carrière.

c) Abords Est de la Sépulture 2

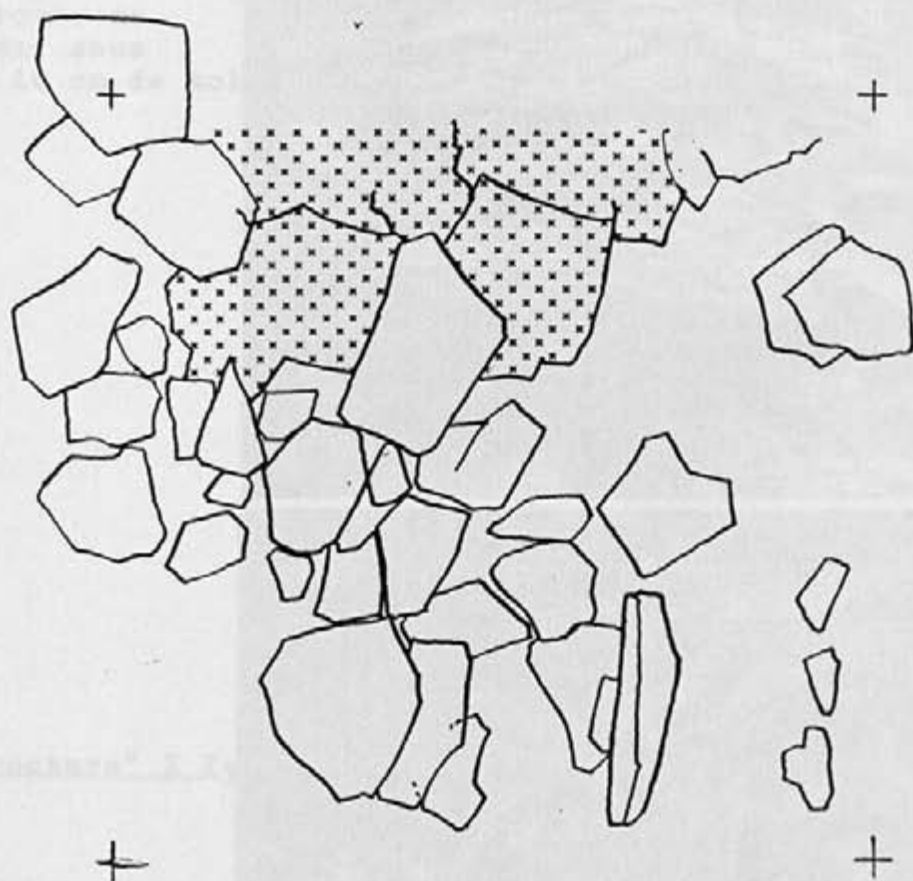
Tout comme le secteur précédent, l'extraction de pierres a détruit les traces d'éventuelles constructions, et notamment la reprise Est du mur d'enclos qui devait s'appuyer sur la Sépulture 2, relativement épargnée malgré la proximité de la carrière. L'étude de cette dernière (*fig. 15*) ne nous a pas apporté d'éléments chronologiques. Nous savons qu'elle est postérieure à l'occupation du site et, par la datation C₁₄ voisine, à dater probablement du Haut Moyen Âge. La coupe nous indique le mode de

Fig. 12 structure Z 1.3.





NIVEAU 1



NIVEAU 2

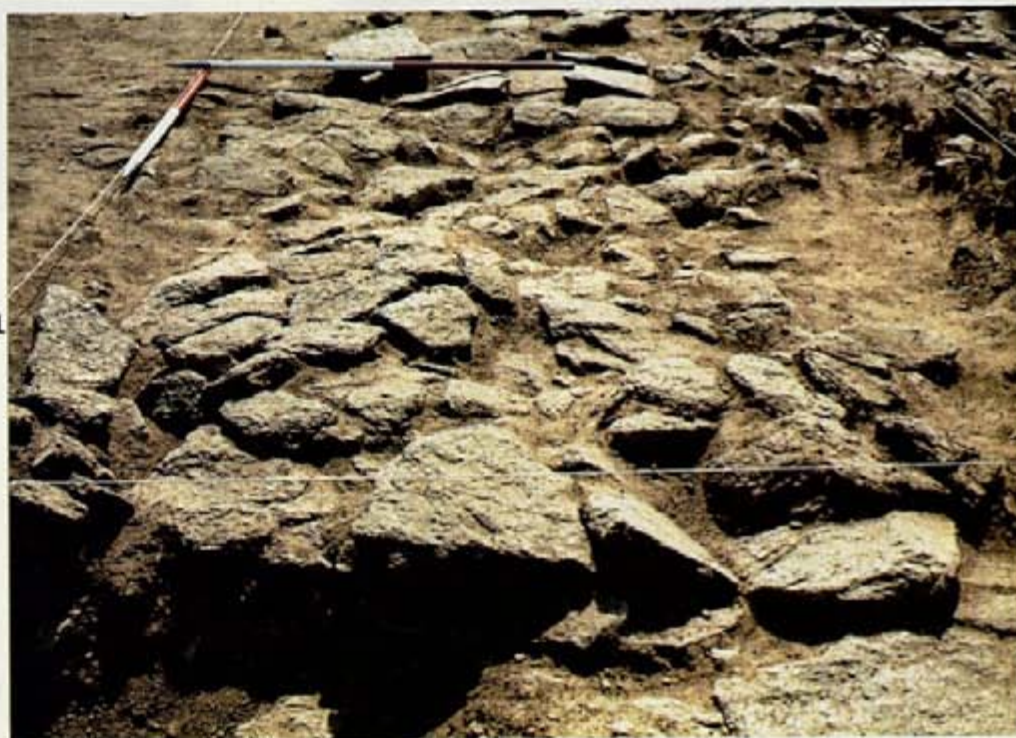
Fig. 13
Structure Z II. 3.

Vue générale
Secteur Z



Détail

Un aspect de
la roche en
place, sous
5 à 10 cm de sol



"Structure" Z I₃



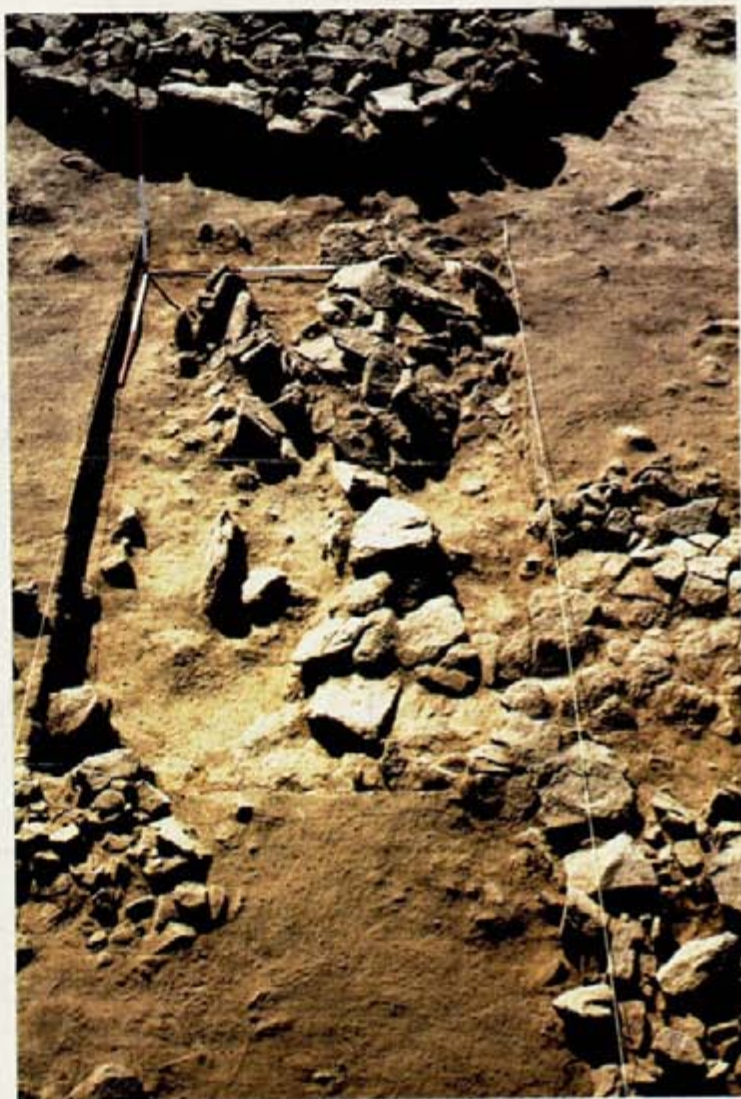
Structure Z II₃

Niveau 1



Structure Z II₃, niveau 2

A l'arrière plan,
Sépulture 1





Vue de la carrière prise
de la route nationale.

du Nord à l'Est de la carrière.



Fig. 14

TALHOUEZ R S 1

1m

Vue de la carrière creusée
dans la pente naturelle.

Celle-ci a détruit le mur
d'enclos installé au sommet

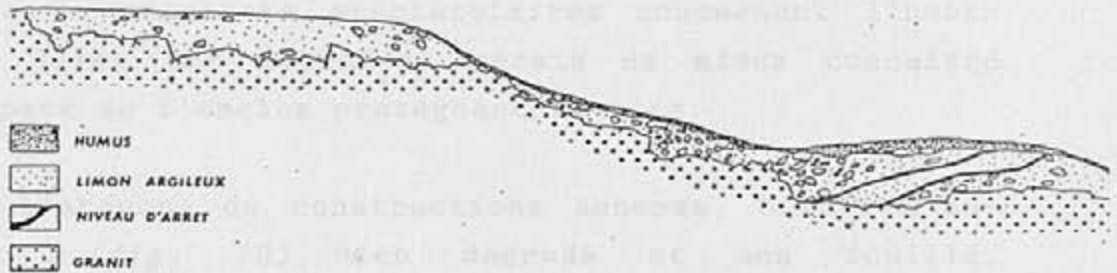


Mur d'enclos.
en R.S. 2

Son aménagement
au sommet de la
pente est assez
sommaire. Il
repose sur la
roche en place



prélèvement de la roche en place, par petits fronts de taille successifs et exploitation en surface. On distingue deux niveaux d'arrêts de la carrière, constitués de couches fines d'un sol plus sombre.



0 — 1m Fig. 15 CARRIERE, coupe.

Dans l'ensemble, l'étude des abords des sépultures nous a très peu apporté, sinon quelques éléments de céramiques, découverts près des monuments. Les structures mises au jour sont très fugitives et leur interprétation aléatoire.

INTERPRETATION

1° - L'HABITAT

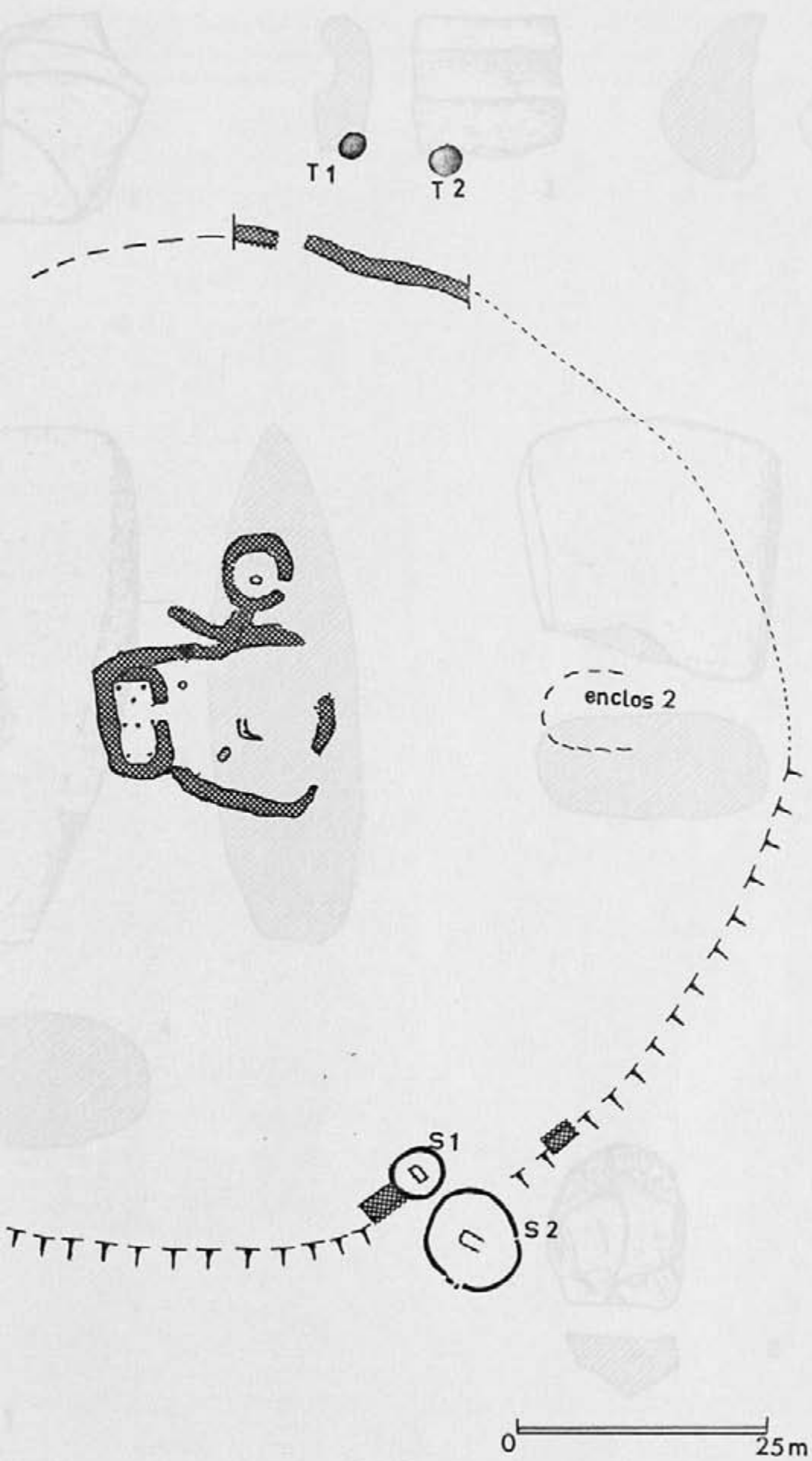
Les deux dernières années de fouilles n'ont pas donné de résultats spectaculaires concernant l'habitat. Elles ont cependant permis de mieux connaître l'aspect de l'enclos protégeant le site.

L'absence de constructions annexes, hormis l'enclos 2 (*fig. 16*), bien dégradé et non fouillé, confirme l'interprétation du site, esquissée en 1987 et 1988. L'enclos central constitue la zone habitée et l'unique unité de l'habitat. On ne peut donc pas parler de village mais plus simplement de ferme protégée très sommairement par un enclos qui suit la ligne de rupture de pente.

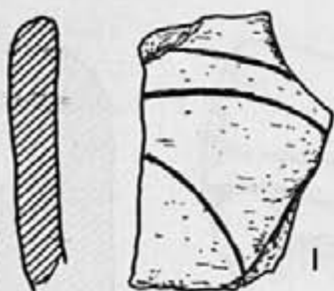
La nature de l'enclos pose un problème déjà évoqué sur une grande partie de son tracé, il offre un aspect qui dépasse le sens de la simple limite du territoire habité, il ne s'agit pas d'un rempart mais probablement d'une palissade. Le terme d'habitat ouvert n'est peut-être pas tout à fait adéquate même si la protection devient toute symbolique là où paradoxalement la pente est moins forte et le site plus vulnérable.

Sur d'autres sites de la région, notamment au Braden et à Polvern, datés de la Terre Finale, l'entrée de l'habitat est mis en valeur par une accentuation du creusement des fossés et vraisemblablement de la palissade. Le problème est qu'au Talhouet l'entrée de l'habitat, si elle peut se situer au niveau des sépultures, n'est pas déterminée avec certitude.

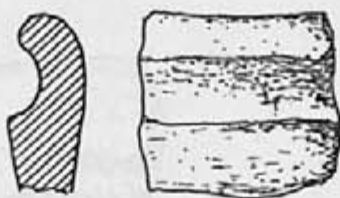
L'habitat du Talhouet ne doit pas être considéré comme caractéristique de la "ferme indigène" armoricaine, il présente quelques similitudes avec celui de



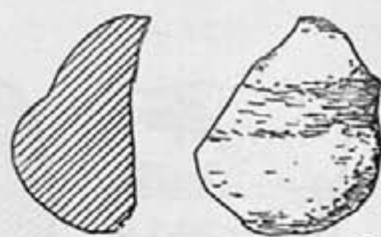
1. 16 PLUVIGNER — TALHOUET
Plan general



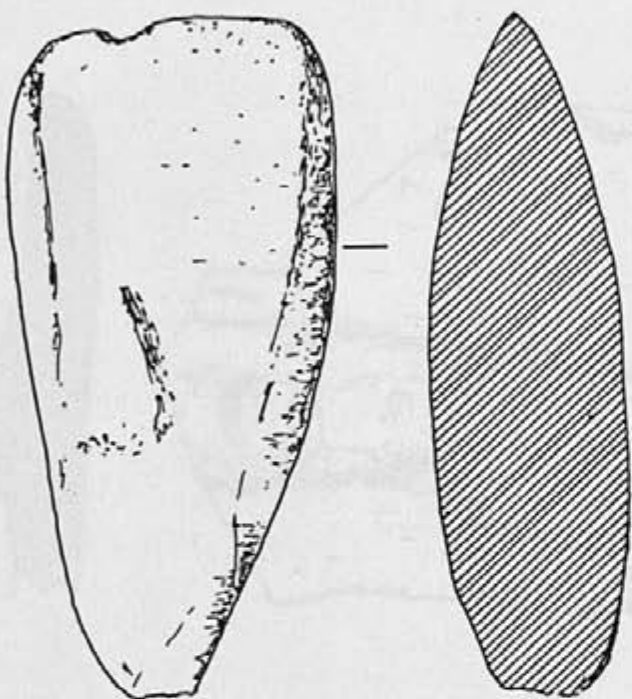
1



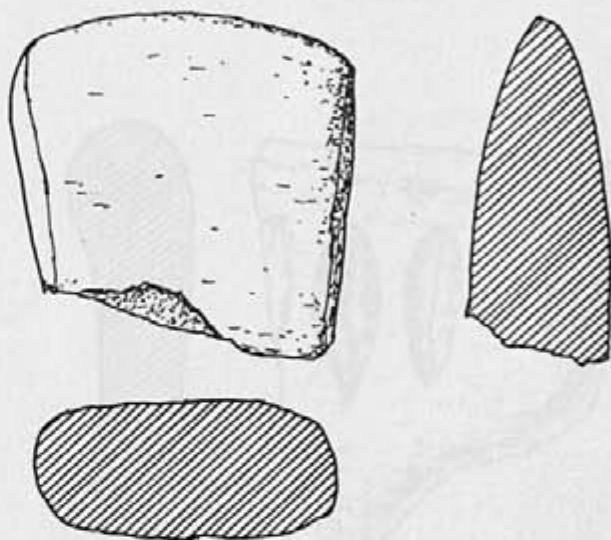
2



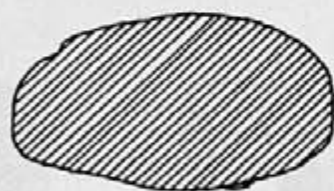
3



4

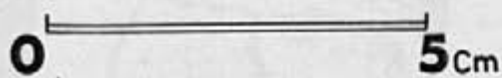


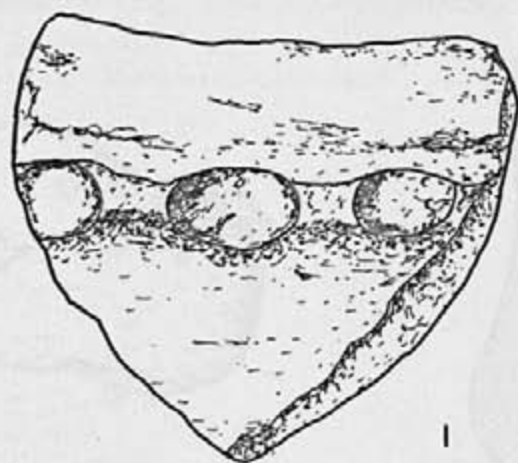
5



6

Pl. 1

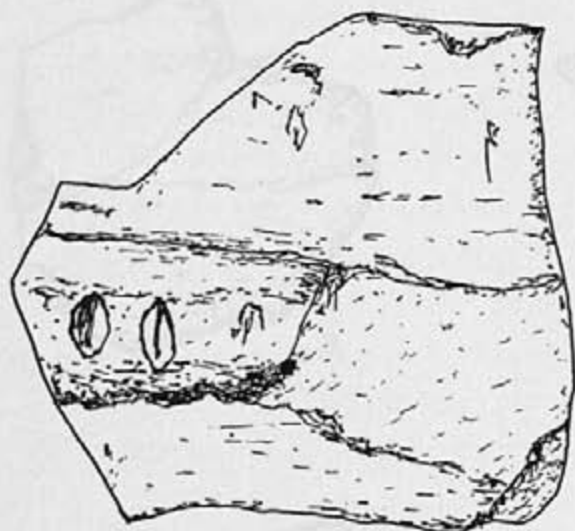




1



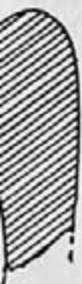
2



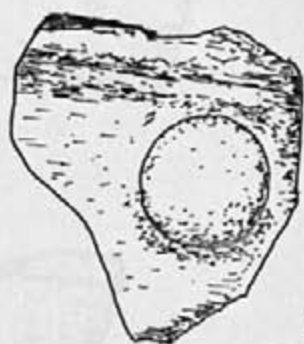
3



4



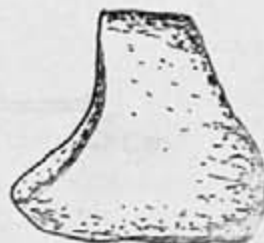
5



6



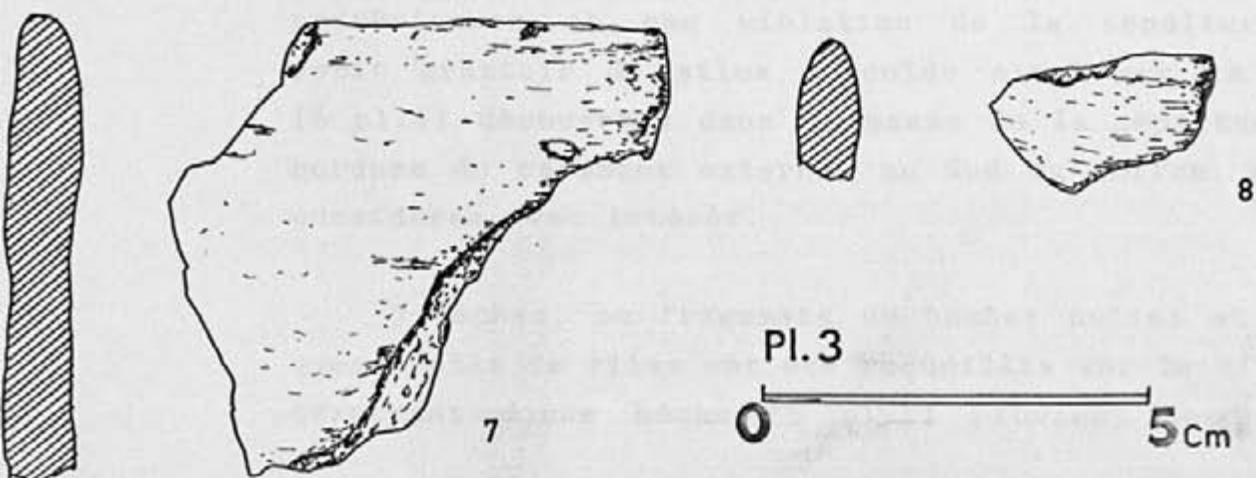
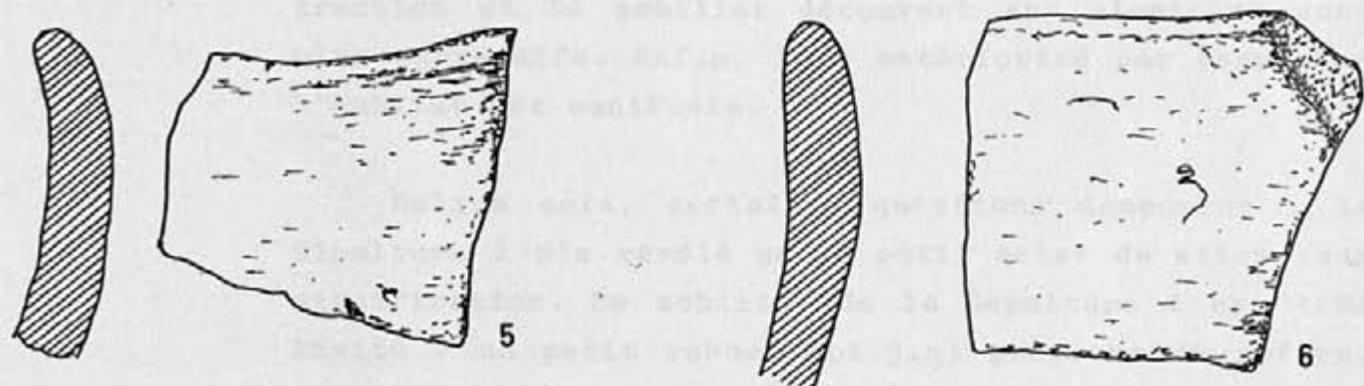
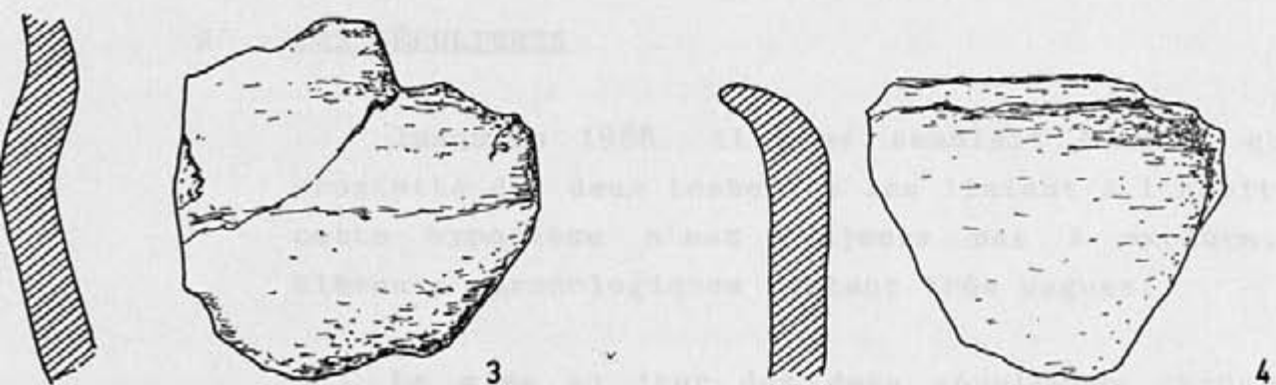
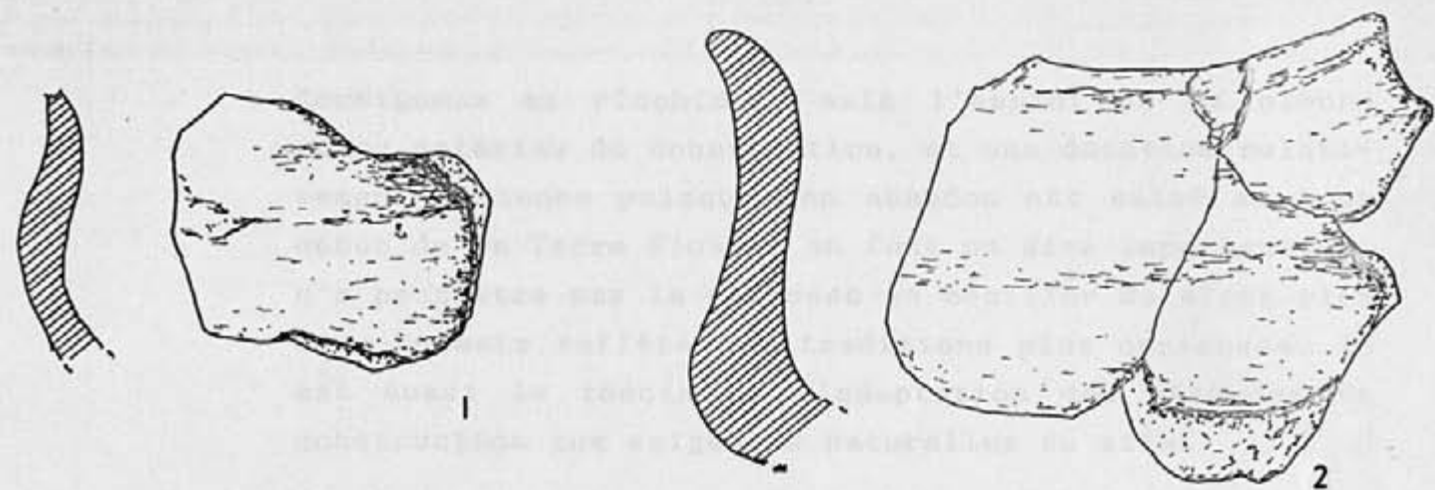
7



8

Pl. 2

0 5 CM



Pl. 3

0 ————— 5 cm

Kersigneau en Plouhinec, mais l'emploi de la pierre comme matériau de construction, et une datation relativement ancienne puisque son abandon est situé au tout début de la Terre Finale, en font un site important qui n'a peut-être pas la richesse en mobilier de sites plus récents mais reflète des traditions plus anciennes. Il est aussi le témoin de l'adaptation des méthodes de construction aux exigences naturelles du site.

2° - LES SÉPULTURES

Jusqu'en 1988, il nous semblait évident que la proximité des deux tombelles les liaient à l'habitat et cette hypothèse n'est toujours pas à exclure, les éléments chronologiques restant très vagues.

La mise au jour des deux sépultures circulaires pose des problèmes d'une autre ampleur. Tout comme les tombelles, leur datation est aléatoire mais leur construction et le mobilier découvert aux alentours sont plus expressifs. Enfin, leur antériorité par rapport à l'habitat est manifeste.

Malgré cela, certaines questions demeurent : la Sépulture 2 n'a révélé qu'un petit éclat de silex sans signification. Le mobilier de la Sépulture 1 est très limité : un petit rebord (pl.3.8) provient du coffre, ainsi qu'un fragment de percuteur. L'état du monument, surtout de sa couverture indique des dégradations postérieures et une violation de la sépulture. Le petit grattoir de silex discoïde ainsi que la hache (6 pl.1) découverts dans la masse de la sépulture, en bordure du parement externe, au Sud du coffre, sont à considérer avec intérêt.

5 haches, ou fragments de haches polies et quelques outils de silex ont été recueillis sur le site. Le tranchant d'une hache (5 pl.1) provient des abords

immédiats de la Sépulture 2. La présence d'un matériel lithique plus ancien sur un site pareil est assez classique. Par contre, la position de la hache plantée verticalement dans la sépulture rappelle certaines pratiques plus communes sur des monuments plus anciens, dolmens et menhirs.

D'autre part, les quelques fragments de céramiques relevés tout particulièrement au pied de la Sépulture 1, sous des pierres de parement éboulé, et entre les deux monuments, sont bien particuliers (pl. 2) et différents du mobilier habituel au Talhouet (pl. 3) découvert en surface.

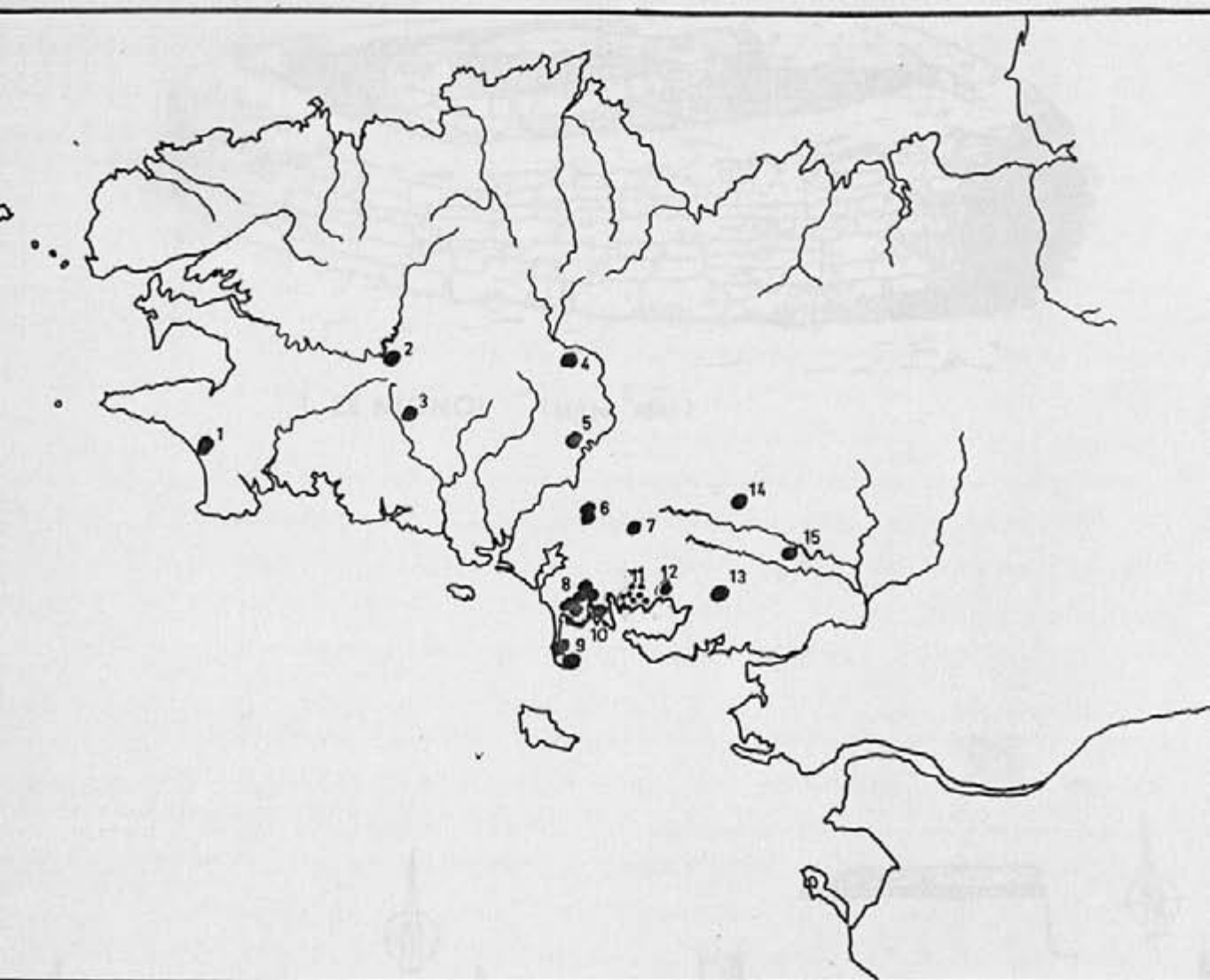
Ce sont par exemple des bords droits à cordons digités rapportés dont la tradition se situe plus à l'Âge du Bronze. Mais par leur texture et leur cuisson, on peut les attribuer à une phase ancienne de l'Âge du Fer, sans être plus précis. Et dans l'état actuel de nos connaissances, c'est un mobilier à usage domestique et non funéraire.

Les deux sépultures circulaires sont donc manifestement plus anciennes que le site d'habitat, les dater clairement est une autre affaire.

Il existe dans la partie méridionale de la péninsule armoricaine une série de monuments regroupés sous l'appellation de sépultures circulaires dont la datation s'échelonne du 6ème siècle avant notre ère à la Tène Ancienne (*fig. 17*).

Les sépultures du Talhouet, par leur plan, sont apparentées à ce groupe et leur position géographique s'intègre dans la répartition globale.

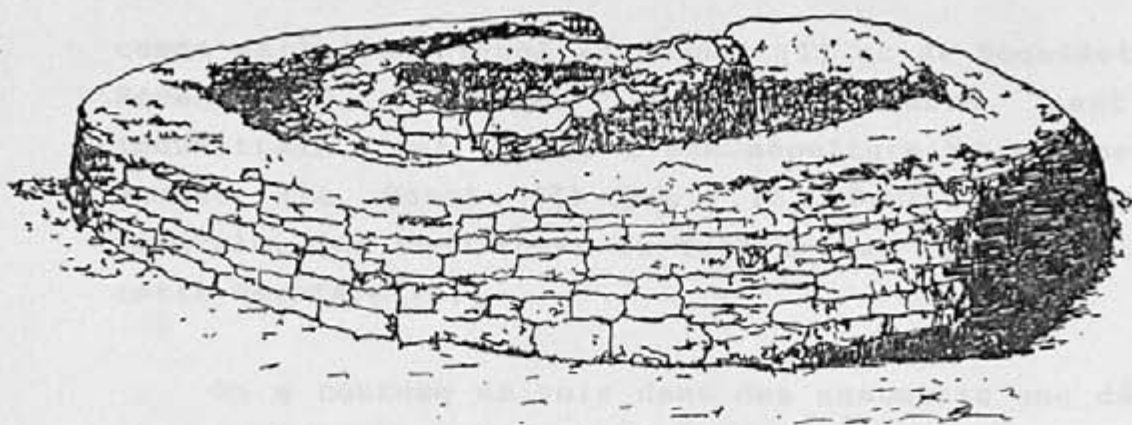
Mais, sous le vocable de sépultures circulaires sont regroupées des sépultures dont le plan diffère dans le détail, elles sont en majorité à incinération,



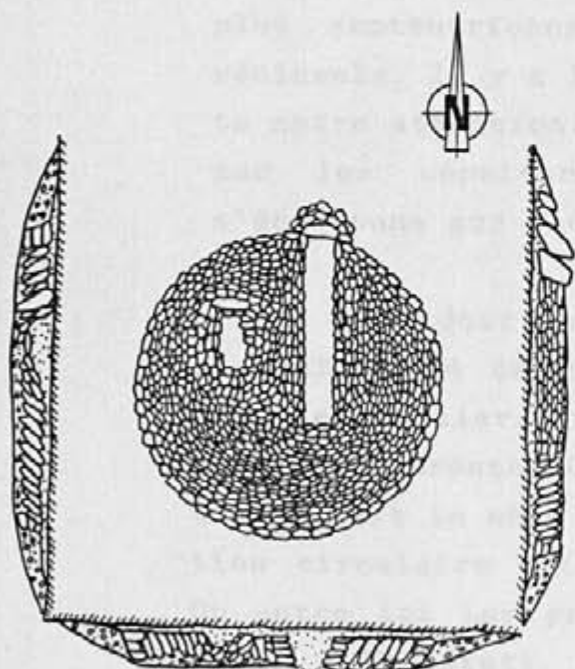
EGUENNEC	kerbascat	9 QUIBERON	limorxen
GOAZEC	coat plenn coat	10 St PHILIBERT	mané meur
AER	parc lostec	11 LE BONO	lan kerhan
LFAC	lann en ilixen	12 ARRADON	le rocher (7)
EUZY LES EAUX	kermabon	13 TREFLEAN	saint galles
UVIGNER	talhouet (2)	14 SERENT	crann
ANDCHAMP	treulis	15 PLEUCADEUC	boquidet
	le nignal		la bourlais ?
ARNAC	coat a tous		
	kerbois		
	kergo		
	kerhouant		

Fig. 17

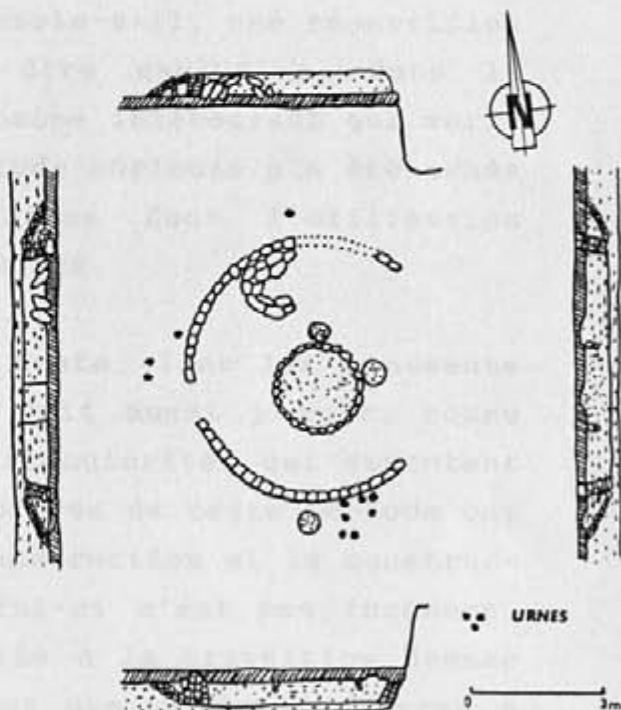
SEPULTURES CIRCULAIRES EN ARMORIQUE



1. LE NIGNOL (MILN. 1881)



2. LE ROCHER (LE ROUZIC 1933)



3. BOQUIDET (LE ROUZIC 1933)

comme celles du Nignol en Carnac (1) et de Boquidet en Sérent (2). D'autres, en petit nombre, sont à inhumation, c'est le cas d'une sépulture du groupe du Rocher (Le Bono) (3) (*fig. 18*). Dans leur forme générale, les sépultures du Talhouet se rapprochent de cette dernière (4).

On a coutume de voir dans ces monuments une dégénérescence des tumulus Hallstattien dont on ne connaît pas de véritables exemplaires en Armorique. Ces mêmes sépultures ont aussi quelques points communs avec des monuments du Sud-Ouest et une partie du centre de la France. L'ensemble de ces sépultures se trouvent donc dans ce que l'on peut considérer comme la périphérie d'une aire d'influence Hallstattienne.

Pour l'Armorique, il est remarquable que la distribution de ces sépultures est atlantique ; les cimetières à incinération ont, semble-t-il, une répartition plus septentrionale, sans être exclusive, dans la péninsule. Il y a là un phénomène intéressant qui mérite notre attention. Aucune étude sérieuse n'a été menée sur les sépultures circulaires dont l'utilisation s'échelonne sur plusieurs siècles.

Si l'on doit, sans aucun doute, lier les monuments du Talhouet à ce groupe, on doit aussi y voir, comme pour le mobilier, quelques particularités qui remontent à l'Âge du Bronze. Certains coffres de cette période ont tout à fait le même type de construction et la construction circulaire autour de celui-ci n'est pas inconnue. On entre ici les problèmes liés à la transition Bronze Final - Hallstatt, si tant est que ce dernier terme a une véritable signification pour la région.

-
- (1) LE ROUZIC Z. *Fouilles de trois sépultures à l'Âge du Fer* B.S.P.M. 1934 - p. 17 - 34
 (2) MARSILLE L. *Le Monument de Boquidet en Sérent.* B.S.P.M. 1924 - p. 19 - 25
 (3) LUKIS M. *Rapport sur un tumulus de l'Âge du Bronze au Rocher en Plougoumelen* - B.S.P.M. 1867
 (4) GIOT P.R. *L'Âge du Fer en Armorique in Protohistoire de la Bretagne* - 1979 - p. 217 - 360

Si l'habitat armoricain de l'Âge du Fer commence à être bien connu, en tout cas celui du second Âge du Fer, les pratiques funéraires le sont beaucoup moins. C'est au travers de recherches bien ciblées, tant sur le funéraire que sur l'habitat du "premier Âge du Fer" que nos connaissances du processus de "celtisation" de l'Armorique pourront évoluer.

CONCLUSION

Les fouilles de 1988 - 1989 ont montré la richesse et la diversité des structures du site. Elles ont mis en valeur les limites de notre démarche.

Sur une surface totale de 13 000 m², près de 2 000 m² ont été étudiés, c'est peu mais compte-tenu de la nature du sous-sol et des vestiges conservés, ce sont, à priori bien évidemment, les secteurs qui nous ont semblés les plus intéressants qui ont été reconnus.

Excepté le second enclos, aucune structure inconnue n'apparaît en élévation ; les grands décapages, tant à l'intérieur du premier enclos qu'aux abords des sépultures ont bien montré que là où le sol est peu profond, où le granit affleure, les chances de découvrir des vestiges en place sont bien minces. Les anomalies relevées par la prospection électrique sont probablement le fait d'accidents naturels à la surface du granit comme nous avons pu le constater cette année.

La poursuite de ces décapages particulièrement ingrats pose le problème de la rentabilité scientifique d'une telle opération.

Il est important, au terme de cette fouille, de constater l'importance des constructions dégagées, de par leur plan, que ce soient les maisons ou les sépultures, de par leur nature, et les acquis ne sont pas négligeables.

La mise en valeur du Talhouet ou la simple protection dépend de la volonté communale, les terrains concernés étant en voie d'acquisition. Il est d'ors et déjà encourageant de voir la prise de conscience locale de la richesse du patrimoine. C'est aussi un des aspects positifs de cette opération.

CENTRE DES FAIBLES RADIOACTIVITES
LABORATOIRE MIXTE C.N.R.S. - C.E.A.
Domaine du C.N.R.S.
Avenue de la Terrasse
91198 GIF SUR YVETTE - CEDEX
FRANCE
Tel: (1) 69 82 35 25

Résultat de la mesure d'âge par le Carbone 14 de l'échantillon : Gif-8002

Echantillon prélevé par: D. TANGUY

Soumis par: D. TANGUY

Le: 1/1989

Sous la référence: 1988 structure funéraire S 2

Nature de l'échantillon: Charbon de bois

Lieu de prélèvement: d'habitat du Talhouët

PLUVIGNER , Morbihan

Résultat de la mesure de l'âge: 1450 ± 50 ans

δ 13C: -26,20‰

Date calibrée: Cal AD (658,470)

OBSERVATIONS:

Intervalle de confiance 95% (2 sigmas)

Calibration d'après PAZDUR et MICH CZYNSKA 1989 (Radiocarbon à paraître)

GIF le: 16/06/89

p.o. Le Directeur du Centre
Des Faibles Radioactivités
M. FONTUGNE

